



Poursuite d'études Post-3ème



1. La 2^{nde} Générale et technologique :

L'affectation en 2^{nde} GT dans les lycées publics de l'Éducation Nationale est sectorisée (pour la plupart des élèves du collège JEAN HAY, le lycée de secteur est le lycée du littoral et de la mer de Bourcefranc).

Les élèves de 3^{ème} sont affectés dans le lycée de secteur défini en fonction de leur adresse de résidence.

Lorsque la décision d'orientation est favorable pour la voie générale et technologique, les candidats doivent obligatoirement prévoir un vœu 2^{ème} GT dans leur lycée de secteur dans les vœux formulés.

Les élèves qui souhaitent faire une demande de parcours scolaires particuliers (section européenne, enseignement optionnel langues et cultures de l'Antiquité, enseignement optionnel artistique ou enseignement optionnel technologique) doivent impérativement remplir la fiche de candidature correspondante. Cette fiche devra être rapportée au secrétariat de direction du collège **avant le 20 mai 2022** car des avis doivent encore être portés sur celle-ci et c'est le collège qui la transmettra directement.

Les candidats qui souhaitent un lycée public de l'Éducation Nationale autre que leur lycée de secteur doivent obligatoirement faire une demande de dérogation en complétant la fiche « assouplissement de la carte scolaire », qui devra être rapportée au secrétariat de direction **avant le 27 mai 2022**. [Attention, pour les formations à capacité d'accueil limitée (recrutement spécifique ou enseignement optionnel création et culture design), les établissements de l'agriculture et les établissements privés sous contrat, il n'y a pas de demande de dérogation à faire].

Liste des 2GT à recrutement spécifique (attention dossiers spécifiques à demander aux établissements) :

- 2GT avec enseignement optionnel Arts du cirque
- 2GT avec section binationale (Abibac, Bachibac, Esabac)
- 2GT avec section sportive
- 2GT au CEPMO à St Trojan les Bains
- 2GT au LP2I à Jaunay Marigny
- 2GT avec enseignement optionnel culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre au lycée Victor Hugo de Poitiers
- 2GT classe défense et sécurité globale au lycée Bernard Palissy à Saintes

Liste des 2GT à capacité d'accueil limitée :

- 2GT avec enseignement création et culture design
- 2GT sciences et technologies de l'hôtellerie
- 2GT en établissement agricole

2. La voie professionnelle :

Il n'y a pas de sectorisation dans la voie professionnelle, il ne peut donc pas y avoir de demandes de dérogations pour cette voie.

Attention : les formations professionnelles ont un nombre de places limitées, il est donc recommandé de formuler plusieurs vœux

3. Vœux hors académie de Poitiers :

Les élèves envisageant une scolarité en dehors de l'académie de Poitiers devront passer au secrétariat de Direction du collège dans les meilleurs délais afin de se signaler et d'indiquer la (ou les) académie(s) demandée(s). (Au plus tard le 25 mai)